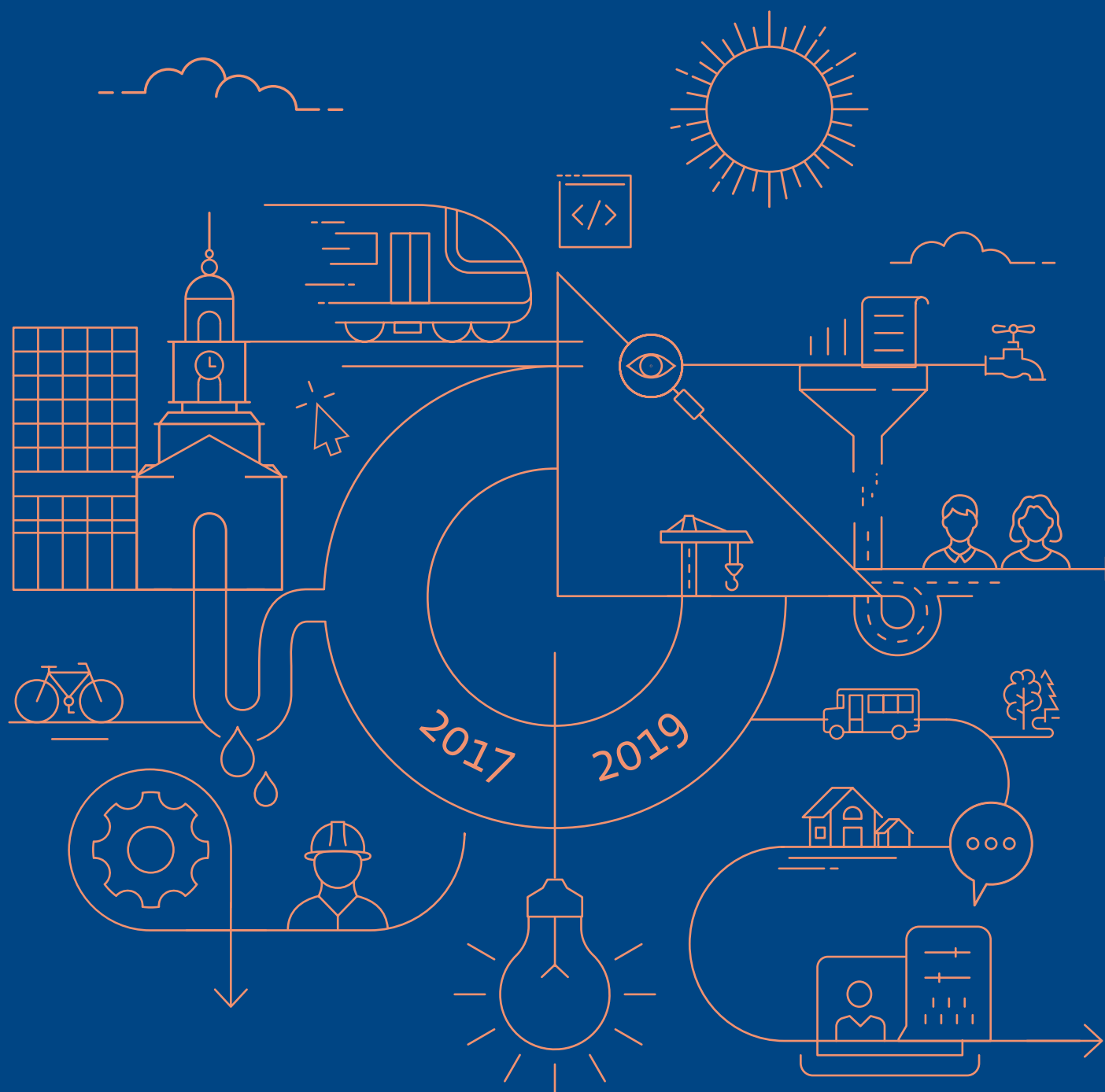
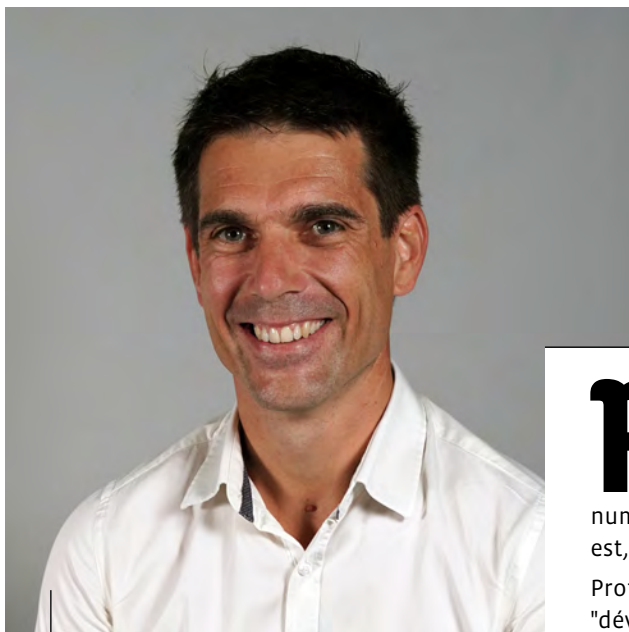




LE SERVICE PUBLIC MÉTROPOLITAIN DE LA DONNÉE

DEUX ANNÉES D'AMORÇAGE





Yann Huaumé,
vice-Président de Rennes Métropole
au numérique et à la Métropole Intelligente

Édito

Rennes Métropole s'est engagée depuis 2017 dans l'émergence d'un service public métropolitain de la donnée (SPMD). Au regard des enjeux et questions sociétales que posent la digitalisation et la place du numérique dans les politiques publiques, la question de la donnée est, et demeure, un sujet politique majeur.

Profitant du droit à l'expérimentation et de l'appel à projet national "développement de l'open data au sein des Territoires" et lauréate en 2019 du 4^e appel à projet européen UIA, Rennes Métropole s'est engagée dans une démarche collaborative à l'échelle de son territoire pour partager des données et les rendre intelligibles.

Cette ambition commune, à l'échelle nationale comme locale, de définir un rôle pour l'acteur public dans la gestion des données, soulève encore beaucoup d'interrogations. Mais elle nous invite à inventer des solutions au service des citoyens et des acteurs publics, comme privés, au bénéfice de l'intérêt général.

Sujet "contemporain" pour nos collectivités, cette expérimentation nous fait avancer dans un processus d'acculturation qui bénéficie et alimente des réflexions menées dans des cercles plus larges, à l'instar d'Open Data France, Eurocities, Data Cités, Fing...

Je suis convaincu, que la "Métropole intelligente" doit s'appuyer résolument sur la construction d'un service public de gestion et de partage des données.

Aussi, après deux années d'amorçage très riches et des productions qui ont été sur les thématiques attendues, le présent document vise à éclairer sur la démarche engagée et à en partager les productions dans une logique d'ouverture.

UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION



2000

Rennes Métropole produit une **maquette complète du territoire en 3D**



2010

Ouverture des données publiques et lancement du premier programme d'open data territorial en France



2016

L'idée d'un **"service public métropolitain de la donnée" (SPMD)** émerge



Fin 2017

Rennes Métropole est **lauréate de l'appel à projet national "Développement de l'open data au sein des territoires"**



2019

Le projet **RUDI**, **lauréat du 4^e appel à projet européen UIA**

01

L'INVENTION D'UN SERVICE PUBLIC TERRITORIAL DE LA DONNÉE

Page 9

■
DE L'OPEN DATA AU SPMD
UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC
UN PROJET DE GOUVERNANCE
DE LA DONNÉES

02

LE SPMD EN CHANTIER

Page 13

■
EAU
ÉNERGIE
MOBILITÉ
DONNÉES
SOCIODÉMOGRAPHIQUES
LES PROJETS DATA

03

LES RENCONTRES DU SPMD

Page 21

■
RENCONTRE #1
RENCONTRE #2
RENCONTRE #3
RENCONTRE #4

04

**SPMD :
PREMIÈRES
DÉFINITIONS**

Page 29



LES DONNÉES TERRITORIALES
L'OFFRE DE SERVICE
LES RÔLES D'ACTEURS
UNE ORGANISATION
TRANSVERSALE

05

**ANALYSE
DU PROJET
RENNAIS
PAR LE
CABINET
CHRONOS**

Page 33

06

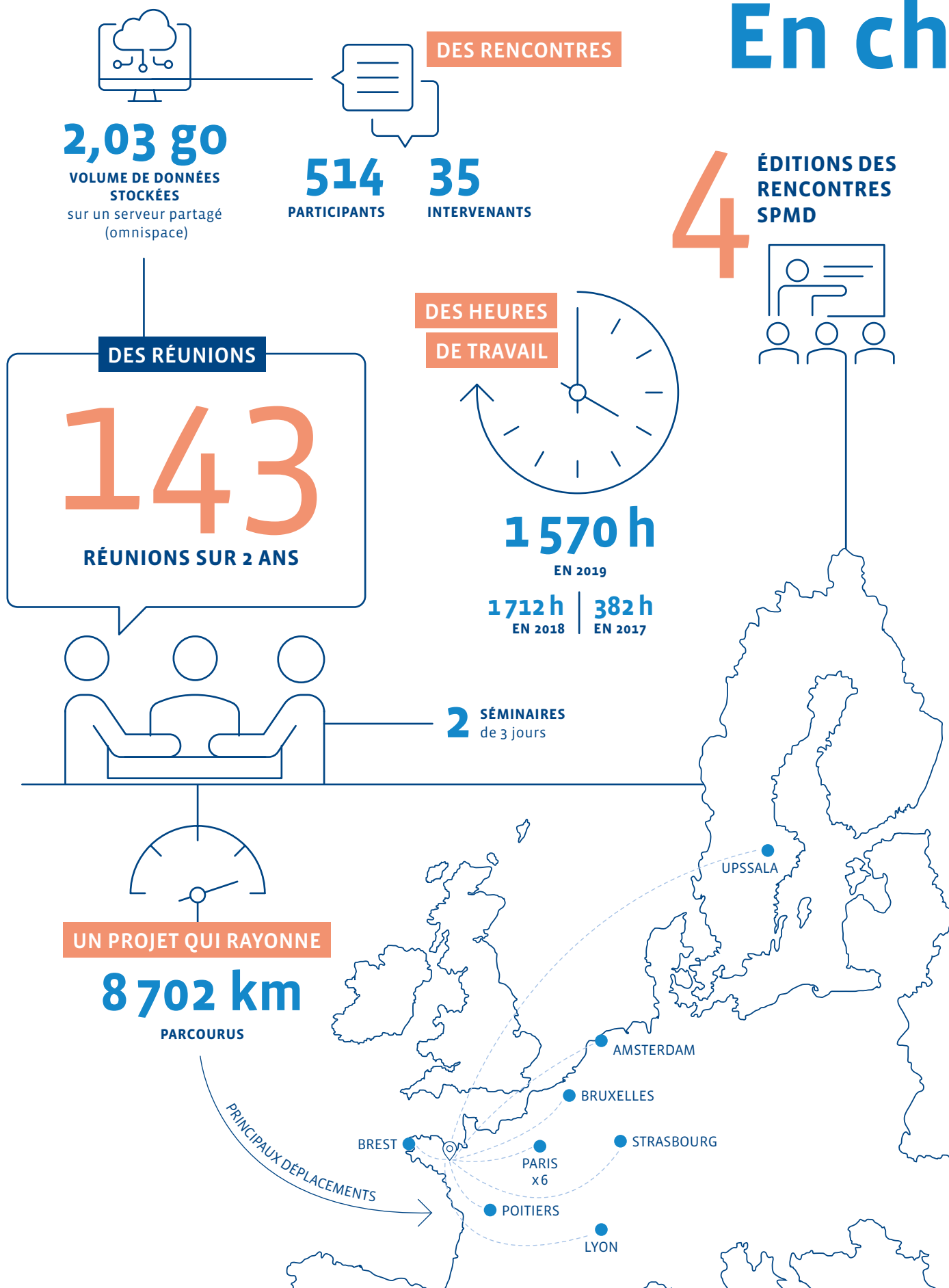
**RUDI,
LA SAISON 2
DU SMPD**

Page 37

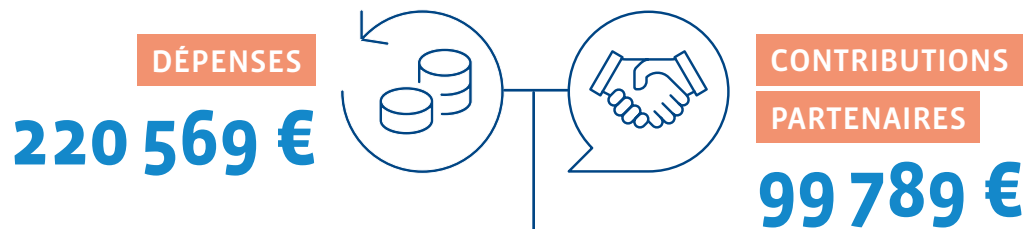


QUELQUES PRINCIPES
POUR UN SERVICE PUBLIC
TERRITORIAL DE LA DONNÉE
RUDI : URBAN DATA INTERFACE

En ch



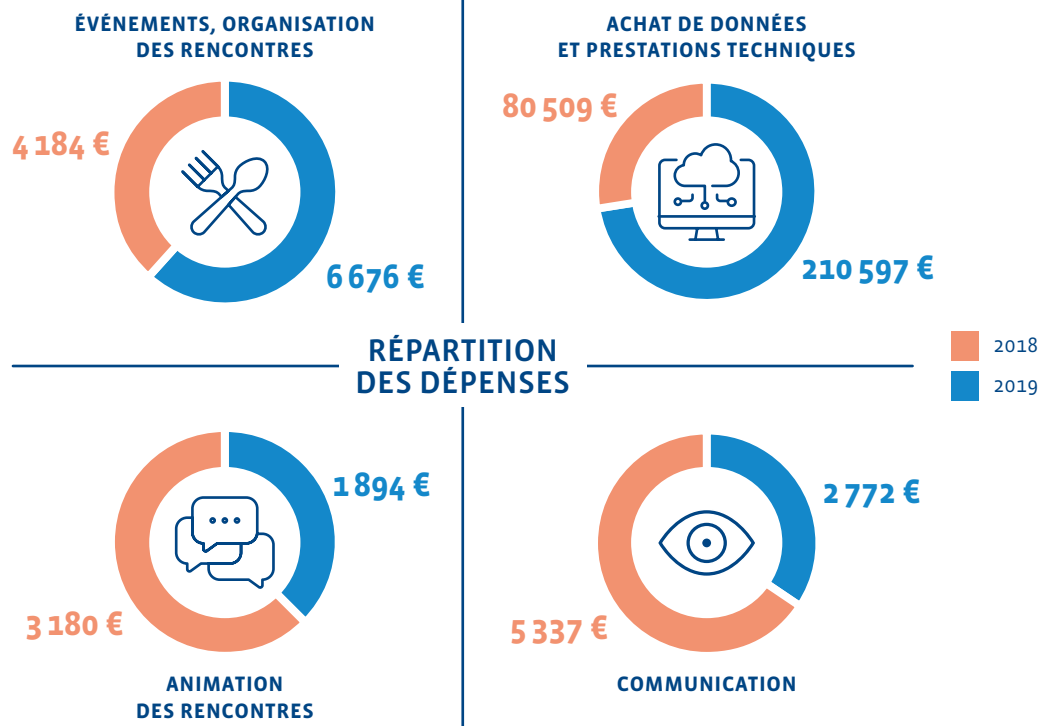
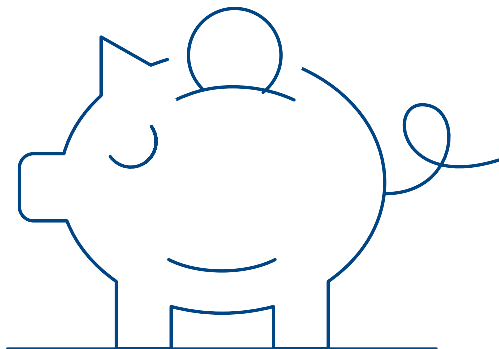
iffres



629 669 €

LE BUDGET

498 000 €
dont
DE SUBVENTION PIA



LA GESTION DES DONNÉES AU PROFIT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Rennes Métropole est un territoire d'expérimentation, et son énergie vitale vise à construire une société à la fois inclusive et innovante. Innovante, elle l'est en 2000 avec la production d'une maquette complète du territoire en 3D tout comme lorsqu'elle décide, au printemps 2010, d'ouvrir ses données publiques et de lancer le premier programme d'open data territoriale en France. Inclusive, elle a l'ambition d'inventer de nouveaux modèles de services publics qui soient à la fois efficaces, modernes, individualisés, prenant en compte les besoins et les rythmes de vie différenciés mais aussi respectueux de l'intérêt général et des solidarités indispensables pour faire communauté.

À la fin des années 2010, le contexte français et européen est propice aux actions et réflexions sur les questions posées par la production et les usages des données. Rennes Métropole participe activement à ce mouvement et s'engage dans une approche qui met la gestion de la donnée au cœur de sa stratégie de Smart City, avec la conviction que son territoire est la bonne échelle pour inventer des réponses pragmatiques, dans la plus grande proximité possible avec les usagers.

L'idée d'un "service public métropolitain de la donnée" (SPMD) émerge en 2016, sous la forme d'un projet stratégique : Comment organiser le jeu d'acteurs multiples - privés, publics, associatifs, individuels - pour gouverner ensemble ce monde virtuel, mouvant et concurrentiel de la gestion des données au profit de l'intérêt général ?

Lauréat fin 2017 de l'appel à projet national "Développement de l'open data au sein des territoires", le projet rennais s'intitule "Vers un service public métropolitain de la donnée".

Le soutien de l'État permet à Rennes et à ses partenaires d'analyser pendant un peu plus de deux ans les conditions nécessaires à la création d'une gouvernance partagée des données du territoire et ses conséquences. Au bout de ce temps d'amorçage, selon le terme inscrit dans le cahier des charges de l'appel à projet, deux grands axes de travail ont été identifiés :

- La nécessité de disposer d'un outil technique, intégrant un catalogue et un portail d'accès aux données, pour rendre effectif le partage des données entre acteurs du territoire.
- La mise au point d'un tel outil nécessite la participation des usagers : citoyens, habitants, entreprises, associations, chercheurs etc., destinataires des services publics qui bénéficieront de l'amélioration de la circulation et de l'utilisation des données.

Partager
les données
du territoire pour
améliorer les services publics
de plus en plus consommateurs
de données, pour faciliter
la transparence de l'action
publique et soutenir
le développement
économique.

Le projet RUDI, lauréat en 2019 du 4^e appel à projet européen UIA¹, est directement issu de ces réflexions. Colonne vertébrale du SPMD, il en constitue une réalisation essentielle. Pour autant, il ne couvre pas tout le champ d'actions du SPMD qui, au-delà de ces deux années d'amorçage, doit poursuivre sa construction.

C'est au partage de notre expérience que nous vous invitons dans les pages qui suivent, mêlant documentation de la démarche, éléments de bilan et d'évaluation et présentation des pistes qui s'ouvrent désormais. Nous espérons que ces éléments nourriront la réflexion d'autres collectifs, territoriaux ou thématiques, et qu'ils contribueront ainsi à faire avancer la mise en place de politiques de gestion participative de la donnée, au bénéfice du développement des territoires.

¹ "Urban innovative Action" est une Initiative de l'Union Européenne qui permet aux aires urbaines en Europe de mettre en œuvre des solutions nouvelles et innovantes afin de faire face aux défis urbains qu'elles rencontrent. Sur la base de l'article 8 du FEDER, l'Initiative a un budget FEDER total de 372 millions d'Euros pour la période 2014-2020.



L'INVENTION D'UN SERVICE PUBLIC TERRITORIAL DE LA DONNÉE

DE L'OPEN DATA AU SPMD

Lorsque, en 2016, l'État élabore le projet de loi pour une République numérique, Rennes Métropole a déjà une longue expérience et une activité nourrie en matière de production, de valorisation et de diffusion de données.

L'administration rennaise dispose depuis de nombreuses années d'un service d'information géographique (SIG) structuré, capable de gérer des bases de données cohérentes, régulièrement mises à jour et respectueuses des normes d'interopérabilité. C'est au sein de ce service que, dès l'an 2000, se construit une représentation complète du territoire en 3D.

Dès 2010, Rennes Métropole ouvre le premier site d'open data d'une collectivité française. Cette initiative, remarquée et vite suivie par d'autres territoires, s'appuie sur un travail transversal en interne, qui mobilise d'emblée le SIG, la direction de la communication, les services dédiés aux transports et aux déplacements et les services financiers. Il bénéficie aussi de la mobilisation d'acteurs extérieurs à la collectivité, et notamment l'opérateur de transports publics Keolis, ainsi que des institutions culturelles (Transmusicales, Champs Libres etc.).

Parallèlement, plusieurs projets innovants sont menés au sein de la collectivité et font apparaître la nécessité de croiser des données provenant de diverses sources. Dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement autour de la modélisation du territoire en 3D ou sur le thème de la transition énergétique, avec la mise en place d'un réseau Internet des objets LoRa déployant antennes et capteurs pour suivre la consommation énergétique des bâtiments publics.

À partir de 2015, les élus rennais installent une nouvelle instance sur les enjeux de la Smart City. Ce comité de pilotage favorise les échanges et la circulation de l'information sur tous les projets innovants en cours. Rapidement, l'idée s'impose que, quel que soit le domaine d'expérimentation - de la maîtrise de l'énergie à la réduction des déchets à la source, des déplacements doux aux nouvelles formes d'habitat, de l'économie circulaire aux budgets participatifs, des Labfabs à l'innovation sociale - un point commun rapproche ces projets : la nécessité de disposer et de pouvoir croiser des données fiables, publiques mais aussi privées. Faciliter l'accès à ces données est nécessaire à l'amélioration des services et la transparence de l'action publique mais est aussi un levier pour le développement économique, le partage de la connaissance et le soutien aux initiatives et propositions d'actions portées par des citoyens et des collectifs.

Le projet a aussi son acte fondateur : à l'occasion de la venue à Rennes le 21 avril 2016 de la secrétaire d'État au numérique, Axelle Lemaire, un workshop rassemble plus d'une soixantaine de personnes pour discuter du partage des données et de la définition de ce que serait un service public de la donnée décliné à l'échelle locale.

Dans les mois qui suivent cette première rencontre, un groupe de travail transversal est constitué. Il s'agit de tracer les contours d'un tel service public, d'en définir les missions fondamentales et d'en proposer une définition aux élus du comité de pilotage Smart City.

UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Dans une note interne de la fin 2016² on peut lire une première version des contours du SPMD :

"Le Service public métropolitain de la donnée (SPMD) est dédié à accompagner l'évolution des services publics, dans un environnement où les données prennent une importance croissante. Il se positionne comme un acteur majeur de la qualité, de l'échange et de l'utilisation des données par les acteurs du territoire. Dans cette perspective, il assure des missions d'intérêt général dans la production, la circulation, l'exploitation et le partage des données sur le territoire de Rennes Métropole.

Les principales missions du Service public métropolitain de la donnée sont :

- Cartographier la donnée ;
- Favoriser l'accès aux données ;
- Apporter une expertise sur la donnée ;
- Garantir l'accès à des données de référence sur le territoire ;
- Garantir le respect de la confidentialité ;
- Garantir la sécurité ;
- Contribuer à la meilleure qualité de la donnée ;
- Animer, encourager, accompagner les échanges de données ;
- Doter la métropole d'infrastructures lui permettant de maîtriser la donnée."

Depuis cette date, les formulations ont changé, les problématiques se sont précisées mais l'essentiel est là.

UN PROJET DE GOUVERNANCE DE LA DONNÉE

Publié en février 2017, l'appel à projet "Développement de l'open data au sein des territoires" lancé dans le cadre

du Programme des investissements d'avenir vise à "soutenir des initiatives permettant d'accélérer et d'amplifier le mouvement d'ouverture, de partage et de réutilisation des données publiques (...)" et "à faire naître des projets innovants portés par des acteurs publics pour expérimenter et mettre en place de nouvelles stratégies de gouvernance de la donnée (...)"

Un service public métropolitain de la donnée s'intéresse à toutes les données du territoire, qu'elles soient publiques ou privées. Il garantit les conditions de collecte et d'usages de ces données dont il favorise la circulation et le partage entre les différents acteurs.

Le projet rennais est avant tout un projet de gouvernance : il s'agit de préfigurer les conditions de partage des données territoriales et de tester des hypothèses sur des thématiques de données en lien avec les politiques publiques essentielles de la collectivité. Parce que le croisement de données couvrant des champs thématiques différents semble une des plus-values d'une gestion globale des données, il paraît essentiel de montrer aussi que l'on ne se cantonne pas à une thématique ou à un secteur de politique publique.

² Note rédigée par Simon Saint-Georges et datée du 18 octobre 2016.

C'est pourquoi le choix est fait de travailler sur plusieurs thématiques, en focalisant pour chacune sur des problématiques spécifiques :

- générer des flux de données pour construire les bases d'un observatoire de l'eau ;
- concevoir et mettre en œuvre des outils de traitement de données d'énergie ;
- alimenter une plateforme de diffusion de données diverses sur la mobilité dans la perspective d'expérimentations dans ce domaine ;
- formaliser des conditions de diffusion de données sociodémographiques du territoire.

Par ailleurs le projet met en avant deux axes forts : la mise en place d'une gouvernance ouverte et l'association des usagers et des habitants à la définition du SPMD.

RASSEMBLER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Autour de Rennes Métropole qui joue un rôle d'animateur et de pilote de la démarche, huit organismes ou entreprises intéressées s'associent et s'engagent pour travailler sur le projet. Trois partenaires concourent à la conduite du projet et à la cohérence de l'ensemble des problématiques : le cabinet Chronos, L'Agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR) et l'Irisa. Cinq organismes sont associés à une thématique : la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) sur l'eau, la Fabrique des mobilités sur la mobilité, Enedis et l'ALEC sur le chantier énergie et l'Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (APRAS) sur les données sociodémographiques. Au-delà de ces partenaires initiaux, le projet se donne pour objectif de rassembler les acteurs du territoire concernés par la gestion partagée des données.



La liste des **11 projets lauréats** est publiée au début du mois d'août 2017 et le projet rennais est ainsi commenté :

"Le comité d'experts salue un très bon projet, documenté de manière très précise et qui décline très intelligemment au niveau local le "Service Public de la Donnée" national, notamment en impliquant l'ensemble de l'écosystème local. Le comité d'experts reconnaît également l'intégration d'une démarche de "test and learn" intéressante. Par ailleurs, le comité d'experts accueille favorablement la réflexion du dossier sur la protection des données à caractère personnel."

LES FACTEURS DE SUCCÈS SONT AUSSI BIEN IDENTIFIÉS DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE ET REPOSENT SUR LA CAPACITÉ DU PROJET À...



Créer et animer
un réseau de partenaires

Instaurer un cadre
de confiance
et de loyauté



Développer
la connaissance fine
des besoins des utilisateurs

Maîtriser de nouvelles
compétences
sur l'analyse et le
traitement de données



Garantir la sécurisation
du système et la protection
des données personnelles



LE SPMD EN CHANTIER

Les groupes de travail thématiques débutent leurs travaux au premier semestre de l'année 2018 et chaque problématique est abordée différemment, non seulement du fait des différences d'implication des partenaires mais aussi du fait de la nature même des données à traiter. Pour chaque thème - eau, énergie, mobilité, données sociodémographiques - des groupes de travail sont constitués, on les désigne par le mot de "chantier" qui indique que l'on commence par faire l'état des lieux et que tout est en construction !

Comme dans tout projet, la réalité amène rapidement des modifications à la trajectoire imaginée : l'agenda des partenaires ne leur permet pas toujours de s'investir dans l'avancement des

chantiers, la disponibilité des pilotes des chantiers est parfois réduite, de nouvelles opportunités de collaboration se présentent en dehors des frontières thématiques tracées, des perspectives de partenariats nouveaux se dessinent...

**Rencontrer
les acteurs, comprendre
les logiques de gestion des
données par ces acteurs, évaluer
les difficultés éventuelles et freins
au partage de données, ainsi que
les ressources à mobiliser pour
atteindre les objectifs, voilà ce
qui a caractérisé la première
année du SPMD.**

Assez rapidement, les chantiers mettent au centre de leurs travaux des cas d'usage précis, et ont plus de mal à avancer quand ils peinent à le faire. En parallèle de ce travail thématisé, apparaissent des opportunités sur l'acquisition de données de mobilité, des sollicitations d'intervention sur la publication de données de santé, de coopération avec des acteurs du jeu vidéo... qui modifient la feuille de route tracée en 2017.



Septembre 2017

L'ÉQUIPE PROJET DU SPMD

Quatre personnes en phase de lancement

- Marion Glatron, directrice déléguée à la Smart city et à l'Innovation
- Nathalie Marin, directrice des Systèmes d'information
- Cécile Tamoudi, responsable du service d'Information Géographique
- Bernadette Kessler, responsable du service Innovation numérique de la direction de la communication

Et l'arrivée progressive

de nouveaux collaborateurs

- Simon Saint-Georges, chargé de mission données énergétiques
- Ben Lister, chargé de mission open data
- Christine Le Goff-Page, Déléguée à la protection des données (RGPD)
- Delphine Briquet, assistante
- Wendy Nickels, assistante

Le groupe de travail reçoit également le soutien de la direction générale de Rennes Métropole et fait valider ses propositions et ses réalisations par le comité de pilotage Smart City.

CHANTIER

EAU

ORGANISATION



PILOTE

Cécile TAMOUDI,
responsable du Service
Information Géographique
(SIG) de Rennes Métropole.



PARTENAIRE

Collectivité Eau du Bassin
Rennais (CEBR).

ACTEURS ET SERVICES ASSOCIÉS

Direction de l'assainissement
(DA) de Rennes Métropole ;
la SPL Eau du Bassin Rennais.



FONCTIONNEMENT DU CHANTIER

6 réunions en 2018
et plusieurs réunions
de travail sur des thèmes
spécifiques. Le groupe
de travail est constitué
de représentants des
partenaires, d'acteurs
associés et des élus Ville
de Rennes et Rennes
Métropole concernés par
la gestion de l'eau. Présence
constante des partenaires
et membres du groupe de
travail (de 10 à 12 personnes
pour chaque réunion).

OBJECTIFS ANNONCÉS

Cataloguer et publier en open data les données disponibles sur l'eau.

POINTS CRITIQUES IDENTIFIÉS AU DÉMARRAGE

Les systèmes d'information des 2 partenaires producteurs de données, la CEBR et la Direction de l'assainissement (DA) ne sont pas dans un état stable : ils sont en cours de constitution pour la CEBR ou en refonte pour la Direction de l'assainissement.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Les données sont nombreuses et riches tant sur les aspects financiers que techniques de la gestion de l'eau. Le besoin de connaissance mutuelle des données est partagé par tous. Les acteurs sont volontaires et souhaitent progresser dans la connaissance partagée de leurs données et dans leur publication en open data. Cependant, ces données sont traitées dans des chaînes logicielles complexes qui doivent être restructurées. Les données doivent être intégrées dans un système de gestion performant pour pouvoir être partagées. Elles ne doivent pas faire l'objet de traitements complexes plus ou moins manuels pour préparer leur publication et leur partage. Des traitements amenant une surcharge de travail pour les gestionnaires, tout en amenant des bénéfices "pour d'autres" et non pas pour l'organisation ne peuvent être pérennes.

LES SUITES POSSIBLES

- Il est convenu d'attendre la mise à niveau des SI pour pouvoir publier de la donnée. Cela ne pourra se faire avant 2021 au mieux.
- Un catalogue automatisé est indispensable pour partager des données sur l'eau.

CHANTIER

ÉNERGIE

ORGANISATION



PILOTE

Simon Saint-Georges,
chargé de mission données
énergie, Direction déléguée
à l'innovation et la smart city
(DDISC), Rennes Métropole.



PARTENAIRES

Enedis, ALEC du Pays
de Rennes.

ACTEURS ET SERVICES ASSOCIÉS

Audiar, GRDF, SDE35, Irisa,
et les services de Rennes
Métropole : STEE, DDRE.



FONCTIONNEMENT DU CHANTIER

4 ateliers entre février et
juillet 2018 et des rencontres
régulières en "bilatéral"
autour des projets spécifiques.

Le groupe de travail
est constitué d'acteurs
"demandeurs de données"
(Audiar, service Transition
énergétique et écologique
de Rennes Métropole, ALEC),
"producteurs de données"
(Enedis, GRDF) ou
"observateurs" (SDE35,
chercheurs, DDRE pour
les réseaux de chaleur).

OBJECTIFS ANNONCÉS

Ce chantier est directement lié au projet "Open Energy Data"³. Deux axes de travail sont proposés : préparer la mise en place d'un atlas de l'énergie en travaillant sur un nouveau référentiel géographique (les îlots morphologiques urbains ; IMU⁴) et tester la mise à disposition de données de consommation individuelles à un tiers, à travers le Grand défi énergie.

POINTS CRITIQUES IDENTIFIÉS AU DÉMARRAGE

Présence de données sensibles, c'est-à-dire les données individuelles de consommation, qu'Enedis et GRDF ne peuvent transmettre sans consentement et les données liées aux réseaux eux-mêmes, qui présentent des enjeux de sécurité. Le cadre juridique de ces échanges n'est pas stabilisé.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Les données sont structurées très différemment selon les producteurs et les transmissions de données ne sont pas automatisées. Les producteurs, GRDF et Enedis, sont volontaires pour avancer avec RM sur ces questions, cependant leur marge de manœuvre est très limitée, d'une part par les contraintes juridiques et d'autre part par les contraintes techniques. Il existe sur le territoire, une multitude d'acteurs demandeurs de données énergétiques ayant des besoins spécifiques.

DONNÉES OUVERTES OU PARTAGÉES

Enedis et GRDF :

- Données de consommation maille adresse (2017) pour les adresses de plus de 10 points de livraison (PDL) ou plus de 200MWh ;
Le reste est agrégé par rue puis Iris si le seuil n'est pas atteint.
- Nombre de PDL par adresse sur l'ensemble de la métropole.
- Données de consommation par IMU sur la zone de test de Maurepas.
- Données individuelles de consommation de participants au Grand défi Alec via Data Connect (en novembre 2019).

LES SUITES POSSIBLES

- Le projet "îlots morphologies urbains" (IMU)⁵ est prometteur et pourrait être élargi. Les données IMU pourrait faire l'objet d'une publication en open data.
- Tout projet sur les données de capteurs associées à des données de contexte
- Généralisation de la démarche de consentement à d'autres thématiques de données.

³ Lancé par Rennes Métropole en 2016, ce projet vise à la mise en place d'un réseau de capteurs pour collecter des données de consommation énergétique des bâtiments publics.

⁴ Voir le chapitre sur les projets data.

⁵ IMU : voir sur le site de l'Audiar : https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/note-imu_web_o.pdf

CHANTIER

MOBILITÉ

OBJECTIFS ANNONCÉS

Établir un catalogue de données de mobilité, comprenant toutes les formes de mobilité sur le territoire et organiser le partage de ces données.

POINTS CRITIQUES IDENTIFIÉS AU DÉMARRAGE

Il existe de très nombreux acteurs sur cette thématique avec des activités très différentes et parfois concurrentielles. Les données existent mais sont très hétérogènes et en dehors des données de transports publics déjà proposées en open data, la plupart des données pertinentes sont aujourd'hui dans des SI fermés.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

La réflexion sur le multimodal et la gestion globale des déplacements sur le territoire nécessite de pouvoir accéder à des données supplémentaires afin d'avoir une couverture complète du territoire, mais ces données de mobilité intéressent aussi d'autres acteurs, pour leur aspect structurant et parfois essentiel dans d'autres thématiques (comme la qualité de l'air par exemple). Inversement, les acteurs de la mobilité souhaiteraient pouvoir disposer des données sur d'autres thématiques comme les données liées à la voirie, la météo, les pratiques culturelles et de loisirs, etc. La coopération de tous les acteurs apparaît donc comme une bonne idée mais dans la pratique cette coopération est difficile au regard de l'aspect concurrentiel des activités de mobilité, du nombre et de la taille variable des acteurs et du niveau de culture de la data de chacun.

L'extraction, le traitement et la publication des données représentent une lourde charge de travail pour beaucoup. Cette charge pose la question de la rentabilité, du modèle économique du partage des données. Dans beaucoup de cas concrets, la question de l'usage des données se pose plus en termes de prestation payante que de partage. Pour la plupart des producteurs de données, l'ouverture de leur SI implique un travail conséquent qu'ils ne souhaitent ou ne peuvent pas engager sans contrepartie.

DONNÉES OUVERTES OU PARTAGÉES

État du trafic en temps réel⁶, données de billettique Keolis dans le cadre d'une expérimentation menée par le programme InOut, données compteur vélo-piéton⁷.

LES SUITES POSSIBLES

Consolider les échanges structurant autour du projet Flux Campus⁸ et travailler sur la portabilité du projet, notamment avec les données billettiques de Keolis.
En résumé : Ce chantier qui n'a pas permis de créer un "catalogue des données de mobilité rennaises" révèle le caractère essentiel de la réflexion à mener sur les modèles économiques du partage des données.

ORGANISATION



PILOTE

Bernadette Kessler
puis Ben Lister
avec Marion Glatron.
Participation d'Ines Oliete.



**PARTENAIRES
ET ACTEURS ASSOCIÉS**
Fabrique des mobilités,
Keolis, IRISA, CROUS,
AirBreizh, Citiz, Direction
de la mobilité
et des transports, ICOM.



FONCTIONNEMENT DU CHANTIER

Le chantier mobilité a eu un fonctionnement atypique en raison de difficultés particulières : l'accord ne s'est pas trouvé avec le partenaire initial (La Fabrique des mobilités) puis des changements dans l'équipe projet ont perturbé l'organisation. Le groupe de travail a organisé beaucoup de rendez-vous bilatéraux.

⁶ Ces données sur le trafic routier à Rennes font l'objet d'un marché qui autorise Rennes Métropole à diffuser un flux de ces données en open data.

⁷ 2 compteurs installés sur des places rennaises mesurent le nombre de passage piéton et cycliste et ce flux est disponible en open data sur le site <https://data.rennesmetropole.fr/pages/home/>

⁸ Voir le chapitre suivant "Les projets data".

CHANTIER

DONNÉES

SOCIODÉMOGRAPHIQUES

ORGANISATION



RESPONSABLE
Ben Lister.



PARTENAIRE ET ACTEURS ASSOCIÉS

Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (Apras). Direction générale Solidarité Citoyenneté Culture.



FONCTIONNEMENT DU CHANTIER

Les premiers contacts avec l'APRAS en vue d'un partenariat pour la réponse à l'appel à projet sont pris en mars 2017 suivies par 6 réunions de chantier pour cadrer le projet. En mai 2018, une présentation du SPMD est faite devant le Conseil d'administration de l'APRAS, présentation suivie d'un échange de courriers qui acte les difficultés pour trouver un accord sur les orientations à donner au projet.

En septembre 2018, de nouvelles propositions sont faites et le bureau de l'APRAS affirme son engagement auprès du SPMD mais propose que l'accès et/ou l'ouverture de données soient négociés avec chaque producteur de données, et non plus à travers la médiation de l'APRAS.

Les nouvelles propositions se heurtent à la faisabilité de reconstruire une démarche partenariale sur ces thématiques. Le chantier en tant que tel est clos à la fin de l'année 2018.

OBJECTIFS INITIAUX

Ouvrir en open data les données recueillies et travaillées par l'APRAS et proposer des utilisations et visualisations en lien avec les besoins des acteurs de terrain. Favoriser l'usage des données pour répondre à des questions concrètes liées à la mise en œuvre d'actions et/ou de politiques publiques.

PROPOSITIONS DE NOUVELLES ORIENTATIONS (À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018)

Proposer un référentiel sociodémographique unique pour le territoire, avec comme "données socles" les données produites par le recensement de l'INSEE, disponibles en open data, qui serait progressivement alimenté par des données plus fines, territoriales, issues de nos propres services mais aussi de nos partenaires.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

L'APRAS dispose d'un tableau de bord de données venant de plusieurs sources (INSEE, Département, CAF, Pole Emploi, autres membres) qui est mis à la disposition des membres et de demandeurs extérieurs à l'association, sous certaines conditions. L'association ne produit pas elle-même les données et sa valeur ajoutée provient de son expertise et sa connaissance fine de ces données, connaissance qu'elle met au service de ses partenaires (aide à la sélection, mise en forme) et des projets concrets d'action sociale sur lesquels elle est missionnée.

De nombreuses craintes ont été exprimées, par la direction et le CA, sur les risques d'exposition des personnes concernées par les données : locataires des bailleurs sociaux et bénéficiaires des aides sociales de la ville, du département, du CCAS. La question de la protection des données personnelles apparaît donc comme centrale pour traiter des données autres que les statistiques déjà rendues disponibles par l'INSEE.

Les organismes, de type observatoire, qui traitent des données sociodémographiques ne semblent pas encore prêts à participer à une démarche partenariale de partage de données.

Leur rôle dans l'écosystème de la gestion des données reste à définir et passe sans doute par une clarification des conditions de partage et des responsabilités de chacun.

LES PROJETS DATA

Le travail par "chantier" se révèle assez rapidement difficile : les thèmes choisis sont trop larges, les cas d'usages trop nombreux, ils peuvent concerner beaucoup d'acteurs différents ou au contraire des acteurs identiques qui se retrouvent sollicités dans plusieurs thématiques.

La prise de conscience que cette entrée par thème de données ne fonctionne pas s'accompagne de l'identification d'un nombre important de projets concrets centrés sur la collecte, la gestion, l'analyse et/ou la valorisation de données territoriales. Certains projets relèvent d'un thème, par exemple le projet d'études des mobilités sur le campus de Beaulieu lancé à l'initiative de l'IRISA, d'autres, en revanche, sont arrivés indépendamment des thématiques initiales, comme le projet autour de la gestion des déchets.

La prise en compte de ces projets incite à un changement de perspective sur la façon de construire le service public métropolitain de la donnée : il vaut mieux partir de projets concrets, qui pourront alimenter les entrées thématiques du catalogue, plutôt que l'inverse.

Si, à partir de la fin du printemps 2018, les chantiers en tant que tels se recentrent sur des cas d'usage, ces initiatives ont néanmoins permis d'affiner la connaissance des secteurs concernés, de consolider des partenariats existants ou d'en fonder de nouveaux et d'améliorer ainsi la connaissance des données territoriales. Elles ont également mobilisé des services de la collectivité sur l'importance de valoriser leurs données et sur l'intérêt d'exploiter des données qu'ils ne produisent pas et qui leurs sont nécessaires.



TERRITOIRES DÉCHETS CONNECTÉS

Réponse à un appel à projet sur la restitution aux usagers des données de collecte des ordures ménagères

Services ou organismes demandeurs :
Service collecte des déchets (DDRE RM)

Apport du SPMD :
Aide au montage du projet, analyse des besoins de données et outils

ÎLOTS MORPHOLOGIQUES URBAINS (IMU)

Construire un référentiel de découpage du territoire plus fin que le carroyage de l'INSEE

Services ou organismes demandeurs :
Proposition de l'AUDIAR pour répondre à une demande du service STEE

Apport du SPMD :
Le SPMD a permis la mise à disposition des données pour le cas d'usage "énergie"

1

2

ÉCO COMPTEURS

Collecter et publier des données de compteurs piétons et vélos

Services ou organismes demandeurs :

Service mobilité urbaine de RM voulant accéder aux données des compteurs

Apport du SPMD :

Financement de l'accès aux données et mise en open data



3

4

FLUX CAMPUS**Analyse des données de mobilité sur le campus***Services ou organismes demandeurs :**Projet de l'IRISA, avec l'université Rennes 1 et Keolis**Apport du SPMD :**Analyse des besoins et recherche de pérennisation des échanges de données*

5

FLOATING CAR DATA**Achat de données de circulation en temps réel publiée en open data***Services ou organismes demandeurs :**DIRCOM RM**Apport du SPMD :**Adaptation des contrats au besoin de diffusion et d'usage des données*

6

DATA CRAFT**Projection de données 3D de Rennes dans l'environnement de jeu Minecraft***Services ou organismes demandeurs :**Besoin de la Dircom RM**d'un outil de médiation auprès des jeunes publics**Apport du SPMD :**Collaboration avec 3Hit Combo pour l'intégration de données thématiques dans le jeu (parking, déchets, énergie...)*

7

ANALYSE DES PROCÉDURES D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHES**Cas d'usage rennais sur la transparence des algorithmes***Services ou organismes demandeurs :**Sollicitation d'Etalab auprès de la direction de la petite enfance de la Ville de Rennes**Apport du SPMD :**Mise en relation des différents intervenants et diffusion du rapport final*

8

JUMEAU ÉNERGIE DE LA MÉTROPOLE (JEM)**Modélisation des consommations énergétiques à l'échelle du bâtiment, en s'appuyant sur le modèle 3D et des données foncières de RM***Services ou organismes demandeurs :**Service Transition énergétique et écologique (RM), réalisé par le bureau d'études Énergies demain (DIVD)**Apport du SPMD :**Accompagnement du lauréat pour la définition du cas d'usage et la mise à disposition des données pré traitées*

9

URBAN NATURE**Mise en place d'un tableau de bord sur le suivi de la végétalisation urbaine***Services ou organismes demandeurs :**Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes, réalisé par le bureau d'études Kemap (DIVD)**Apport du SPMD :**Accompagnement du lauréat pour la définition du cas d'usage et la mise à disposition des données*



LES RENCONTRES DU SPMD

Les premières rencontres du SPMD ont été organisées en février 2018, il s'agissait, pour cette première édition, d'une réunion de lancement du projet. Finalement, ce sont quatre rencontres⁹ qui ont été organisées et ont rassemblé en moyenne 150 personnes par édition. Progressivement, ces temps forts ont constitué une part importante de l'élaboration des contours du SPMD et les échanges ainsi organisés ont largement participé à la construction de l'écosystème territorial autour de la gestion des données.

Ces rencontres, discussions et contributions ont permis de mettre en lumière trois éléments clés :

- Il y a une grande diversité d'acteurs sur le territoire qui ont une attente forte de données variées et de services favorisant l'usage de ces données.
- La collectivité est légitime à organiser le partage des données, pour permettre à chacun d'en faire ce qu'il doit en faire : du service public pour les acteurs publics, du service privé pour les acteurs privés et, pour tous, favoriser une meilleure connaissance du territoire.
- Le SPMD est attendu pour garantir la qualité de service. Pour favoriser la confiance dans le partage des données, il faut que les caractéristiques des services publics telles que la continuité du service, l'égalité de traitement et la qualité du service rendu soient également les caractéristiques de ce service public de la donnée.

⁹ Tous les comptes rendus des Rencontres du SPMD sont disponibles en annexe de ce document.

Rencontre

#1

PROGRAMME

Introduction par Madame Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Table ronde 1

"COLLABORER POUR PARTAGER DES DONNÉES"

Table ronde 2

"LE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA DONNÉE"

Animées par Jacques Priol, Fondateur & directeur du cabinet CIVITEO avec

- Nathalie Vernus-Prost, administratrice générale des données à la Métropole de Lyon
- Simon Chignard, data editor à ETALAB et expert open data
- David Berthiaud, Directeur du système d'information (DSI) de La Rochelle



2 février 2018



Hôtel de
Rennes Métropole

RÉSUMÉ

Les premières rencontres du SPMD sont organisées en février 2018 : les groupes de travail commencent à se mettre en place et il s'agit de faire un premier tour d'horizon des problématiques soulevées par le projet de service public métropolitain de la donnée.

Jacques Priol, fondateur du cabinet Civiteo (qui accompagne les collectivités territoriales dans leur démarche d'innovation numérique et d'open data) introduit la rencontre par un rappel minutieux des enjeux d'une démarche de gestion des données, qui sont aussi nombreux et variés que les sources des données elles-mêmes. Enjeux stratégiques dans la relation entre secteurs public et privé ; enjeux juridiques ; politiques et démocratiques, parce que l'information est la base de toute gouvernance dans un environnement numérique ouvert.



TABLE RONDE 1

"COLLABORER POUR PARTAGER DES DONNÉES"

Nathalie Vernus-Prost de Lyon, David Berthiaud de La Rochelle et Simon Chignard pour Etalab présentent leur vision et leur expérience de la gestion de données.

Simon Chignard, en ouverture de la discussion, explique le cadre de la politique de la donnée telle qu'elle est mise en œuvre par l'État, au travers de la mission Etalab. Cette politique repose sur trois axes principaux : produire les données nécessaires au pays, encourager la circulation maximale de ces données en levant les obstacles juridiques, techniques et économiques qui s'y opposent, enfin exploiter les données en créant une infrastructure qui garantisse l'accès aux données de référence telles que définies par la loi pour une République numérique qui fonde la notion de service public de la donnée.

Pour la Métropole de Lyon, Nathalie Vernus-Prost explique que la politique de diffusion des données publiques s'appuie principalement sur un objectif de développement économique. Le Grand Lyon mise sur la qualité de la donnée, comme garantie de la création de services qui répondent aux attentes des citoyens. Ce qui implique des investissements importants, techniques pour la plateforme de diffusion (data.grandlyon.com) mais aussi en ressources humaines avec la création de postes de data scientists en particulier. Enfin, une réflexion juridique sur les licences applicables au partage des données est au cœur de la démarche lyonnaise.

À La Rochelle, c'est la place du citoyen qui est privilégiée dans la démarche d'open data. David Berthiaud souligne qu'il faut trouver un équilibre entre la dynamique créée autour de la valorisation des données et la protection des données à caractère personnel pour que le citoyen puisse adhérer à la démarche et avoir confiance. Le RGPD a été vécu, à La Rochelle, comme une opportunité, parce qu'il donne aux citoyens l'assurance que les données collectées et valorisées le sont dans le respect de leur vie privée et de leurs libertés individuelles.

À l'issue de cette première table ronde, de nombreuses questions du public permettent aux intervenants de préciser leurs expériences en matière d'échanges de données publiques et privées, sur l'accompagnement du citoyen, la donnée sociale et la question de la confiance.

TABLE RONDE 2

"LE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA DONNÉE"

Cette table ronde vise à préciser ce que pourrait ou devrait être un tel service public.

Simon Chignard précise que les territoires concourent déjà au service public national de la donnée par la production de données intégrées dans des bases nationales mais existe-t-il des données territoriales de référence ? C'est un des axes de travail du projet rennais que de vérifier s'il peut y avoir des déclinaisons locales d'une démarche menée au niveau national.

Pour Nathalie Vernus Prost un service public local de la donnée doit permettre de mieux connaître les besoins des citoyens, d'observer là où le service public n'est pas forcément efficient et, in fine, de décider si c'est vraiment au service public de produire tel ou tel service.

À La Rochelle, la question du service public local de la donnée s'exprime par le besoin d'une infrastructure qui favorise la libre circulation de la donnée dans le cadre d'un projet plus vaste, un projet de "territoire littoral urbain Zéro carbone" à l'horizon 2040.

C'est à nouveau par le biais des questions du public que la place du citoyen dans le projet rennais de SPMD est interrogée. C'est sans nul doute un des enjeux de ce projet, qui est avant tout comme le rappelle Philippe Archias du cabinet Chronos, une expérimentation : *"Pendant deux ans on va pouvoir tester, non seulement des cas d'usages mais aussi des modalités de relation aux citoyens qui ne soient pas sur un mode passif, mais qui soient aussi potentiellement sur un mode actif."*

Les rencontres du SPMD#1 se poursuivent l'après-midi par les premières réunions des 4 chantiers thématiques : données de l'eau, de l'énergie, de mobilité et données sociodémographiques.



Rencontre

#2



27 novembre 2018

Pôle Numérique
Rennes Beaulieu

PROGRAMME

Introduction par Jean-Marc Jezequel, directeur de l'Irisa et Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Keynote : Bertil De Fos, directeur général du cabinet Chronos.

Table ronde 1

"TERRITOIRES, DONNÉES ET SERVICE PUBLIC"

Animée par Bertil De Fos et avec :

- Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole
- Jean-Philippe Lamarcade, directeur régional Bretagne d'Enedis
- François Bodin, titulaire de la chaire "Mobilité dans une ville durable" de la Fondation Rennes 1
- Céline Faivre, chief digital officer de la Région Bretagne
- Frédéric Bourcier, président de l'Apras

Table Ronde 2

"QUELLES COOPÉRATIONS PUBLIC-PRIVÉ AUTOUR DE LA DONNÉE ?"

Animée par Bertil De Fos et avec :

- Gaëlle Andro, vice-présidente de Rennes Métropole en charge du développement économique, de l'emploi et des finances
- Guillaume Lenoël, chef de projet "3DEXperiencity Virtual Rennes" de Dassault Systèmes
- Laurent Senigout, directeur général de Keolis Rennes
- Sergio Capitaio, directeur général du pôle ID4Car
- Laurent Le Breton, président d'Eegle
- Eric Avenel, membre du bureau du Conseil de développement, co-pilote du débat "Données et Territoires"

Ateliers de l'après-midi en parallèle

- **Atelier 1** : Permettre la réutilisation de données collectées à l'occasion d'un projet : l'exemple de Flux Campus - Animé par l'IRISA
- **Atelier 2** : Faciliter la compréhension du territoire par la donnée : DataCraft - Animé par 3HitCombo
- **Atelier 3** : Construire des socles communs de données : vers un atlas de l'énergie ? Animé par Rennes Métropole et l'Audiar
- **Atelier 4** : Un service public de la donnée : quelles valeurs ? Animé par Rennes Métropole et le Conseil de Développement
- **Atelier 5** : Outils et dispositifs à mettre en œuvre pour faciliter la circulation de la donnée. Animé par Rennes Métropole

RÉSUMÉ

Les deuxièmes rencontres du SPMD sont organisées à la fin de la première année du projet et concentrent la réflexion sur le jeu de rôles des acteurs, publics et privés.

Bertil De Fos, directeur du cabinet Chronos rappelle, dans sa note introductive, les travaux menés dans le cadre du programme Datacités : analyse des services urbains qui sont ambivalents, à la fois porteurs de promesses et de menaces, définition de la valeur de la donnée et mise en évidence des différents rôles dévolus à l'acteur public. L'ambition du projet rennais est de poser une vision et de réfléchir avec l'ensemble des acteurs à ce que peut être un service public de la donnée. Et, ce faisant, la collectivité peut jouer un rôle nouveau de facilitateur, de mise en relation des acteurs pour expérimenter, coproduire et évaluer.



TABLE RONDE 1

"LE RÔLE DE L'ACTEUR PUBLIC DANS LE PARTAGE DES DONNÉES"

En ouverture de cette première table ronde, Isabelle Pellerin, élue de Rennes Métropole, indique que la collectivité est là pour fédérer les acteurs et répondre aux enjeux de sécurisation et d'anonymisation des données.

Pour la Région Bretagne, Céline Faivre insiste sur le rôle de la puissance publique dans la définition et la mise à disposition des données de référence et qu'elle doit aussi travailler à la création d'infrastructures résilientes et solides. Jean-Philippe Lamarcade, rappelle qu'Enedis a le deuxième open data de France par le volume de données mises à disposition de façon ouverte et gratuite. Mais la donnée énergétique seule n'a pas de valeur et doit être croisée avec d'autres : la raison de l'investissement d'Enedis dans le projet du SPMD est justement de favoriser l'accès à des données multisectorielles et intelligentes, de façon à rendre les programmes d'action plus pertinents.

Pour les chercheurs de Rennes 1, François Bodin, exprime une attente forte de la communauté de la recherche pour un cadre juridique et technique qui évite aux chercheurs d'avoir à négocier, pour chaque projet, l'accès aux données avec chacun des producteurs.

L'APRAS produit depuis 18 ans un observatoire des données sociales. Pour son président Frédéric Bourcier, l'attente vis-à-vis du SPMD porte sur la mise en place d'une véritable gouvernance partagée des données et une aide technique et juridique pour la production et la valorisation de ces données.

Il existe donc des attentes mais le producteur des données doit-il garder la maîtrise de leur usage par d'autres acteurs ?

"Non", répond François Bodin, *"on ne peut pas conditionner la distribution des données au contrôle de leur usage. Si la distribution des données dépend de la politique de l'organisme producteur, et peut donc changer d'une année sur l'autre, les acteurs économiques ne peuvent s'emparer de ces données, puisqu'ils sont sujets à l'arbitraire de la décision sur l'usage"*.

Selon le chercheur, le SPMD devrait aider à régler le conflit d'intérêt entre le producteur qui surestime la valeur intrinsèque de sa donnée et l'utilisateur qui voudrait tirer un profit immédiat des données qu'il n'a pas produites.

Les élus expriment des craintes envers un rapport de force défavorable avec certains grands acteurs privés qui investissent dans des services mais ne respectent pas forcément l'intérêt général et en particulier le droit des personnes.

TABLE RONDE 2

"QUELLES COOPÉRATIONS PUBLIC-PRIVÉ AUTOUR DE LA DONNÉE ?"

Gaëlle Andro, vice-présidente de Rennes Métropole ouvre la discussion en insistant sur les motivations de Rennes Métropole dans ce projet : favoriser la transformation numérique des services aux habitants et donc participer aussi à la transformation de la société. L'action publique ne peut avoir seulement une approche économique et la réflexion sur le partenariat public-privé ne se réduit pas au contrôle et à la censure des projets. La collectivité assume et ne craint pas l'introduction des technologies dans la ville de demain. Pour Laurent Senigout, directeur de Keolis, le SPMD est un moyen de régler les problématiques de conflits d'intérêts, impossibles à traiter au seul niveau d'une entreprise. Toutes les tailles d'entreprise peuvent proposer du service à partir de données partagées et pas seulement les plus grands groupes mondialisés. Mais la production des données enrichies coûte cher et il faut prendre conscience de ce coût pour trouver l'équilibre. La question centrale pour Sergio Capitaio est celle de la compétition des territoires entre eux et de la compétition entre le SPMD et les acteurs privés qui proposent des plateformes intégrant de la donnée et des services. Le SPMD doit aller vers là : devenir une plateforme de données et de services qui peuvent intéresser la ville.

La start-up Eegle est à la fois un consommateur de données et un contributeur du SPMD. Laurent Le Breton, son fondateur, s'inquiète du modèle économique du SPMD : si demain des nombreuses startups ou grandes entreprises s'appuient sur les données fournies par le SPMD, il faudra pouvoir garantir le service et cela implique des coûts importants. Est-ce que les collectivités seront en mesure d'assumer seules ces coûts ?

Guillaume Lenoël, de Dassault Systèmes revient sur le sujet de la gouvernance qui est un sujet complexe. Il faut pouvoir autoriser les échanges entre des acteurs multiples en tenant compte des rôles des acteurs qui varient d'un projet à l'autre. Cette dynamique de la gouvernance demande des outils pour être gérée de façon fiable. Et Sergio Capitaio de renchérir : *"Quand on développe des projets qui s'appuient sur le SPMD on se rend compte que ce qui bloque, ce ne sont pas les données, mais les process entre acteurs."*

Les ateliers de l'après-midi déclinent ces différents thèmes de réflexion en prenant appui sur des expériences concrètes ou des projets en cours.

Rencontre

#3



23 mai 2019



Maison des Sciences
de l'homme en Bretagne
(MSHB) - Rennes

PROGRAMME

Introduction par Nicolas Thély, directeur de la MSHB et Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Point d'avancement du projet "SPMD Rennes" par Marion Glatron, Rennes Métropole.

Conférence

"VILLE ET PARTAGE DE DONNÉES (PERSONNELLES) : DE LA CONFORMITÉ À LA CONFIANCE"
par Régis Chatellier, Laboratoire d'innovation numérique de la CNIL

Table ronde

"CONFIANCE ET PARTAGE DE DONNÉES"
Animée par Ghislain Delabie (Ouishare), avec :
■ Régis Chatellier (CNIL/Linc)
■ André Crocq (Vice-président de Rennes Métropole en charge du suivi du SCOT, du Développement durable et de l'animation territoriale)
■ Matthias Lecoq (République et Canton de Genève)
■ Jacques-François Marchandise (FING)
■ Solenn Merien (Breizh ALEC)

Ateliers de l'après-midi en parallèle

- **Atelier 1** : Données publiques, données citoyennes : à quelles données se fier ? Animé par Rennes Métropole
- **Atelier 2** : Imaginer ensemble un outil territorial de partage de données avec le Platform Design Toolkit Animé par Ouishare
- **Atelier 3** : Et si on faisait parler les algorithmes ? - Animé par Simon Chignard (Etalab)
- **Atelier 4** : DataCraft, au croisement du jeu et de la réalité - Animé par 3 Hit Combo

RÉSUMÉ

Introduite par le directeur de la Maison des Sciences de l'homme qui les accueille, ces troisièmes rencontres du SPMD sont dédiées à la question de la confiance : comment élaborer un cadre permettant de partager des données et garantissant la sécurité, la transparence quels que soient les usages ?

Avant la première conférence, Marion Glatron, directrice déléguée à l'Innovation et la Smart city de Rennes Métropole fait un point d'étape de l'avancée du projet. Si les définitions et les objectifs du SPMD se précisent, les réponses que le SPMD doit apporter aux (nombreuses) questions posées par les différents acteurs nécessitent de préciser la gouvernance commune : droits d'accès, contribution économiques, objectifs partagés sur les usages des données...

Dans sa conférence, Régis Chatellier présente les travaux du Laboratoire d'innovation de la CNIL (LINC) qui s'est notamment intéressé aux données produites par des acteurs privés à partir de la collecte de données personnelles qu'ils réalisent (comme Waze par exemple dans le champ des données de mobilité). Plusieurs scénarii sont possibles pour organiser les échanges de données, selon que l'acteur public est, ou non, responsable du traitement et de l'anonymisation des données personnelles. Pour renforcer la confiance des citoyens comme des entreprises, le RGPD est un cadre sécurisant qui doit être vu positivement. Dans le RGPD, l'article 25 sur le "privacy by design" introduit l'idée que toute la protection des données doit être conçue dès la conception du service. Dès lors il faut aussi s'intéresser en au "design of privacy", c'est-à-dire à la manière dont la protection des données est mise en forme du point de vue de l'utilisateur.





TABLE RONDE

"CONFIANCE ET PARTAGE DE DONNÉES"

À la question *"en quoi la confiance est-elle importante pour vous ?"* André Crocq, vice-président de Rennes Métropole, répond par son expérience personnelle d' élu en charge des problèmes environnementaux, où il a été souvent confronté à la méfiance des usagers vis-à-vis des mesures établies par des organismes publics. Malgré les progrès techniques et les normes toujours plus strictes, les citoyens restent persuadés qu'on leur cache la vérité.

À Genève, Mathias Lecoq explique que les habitants ont un accès facile aux données du Système d'Information du Territoire Genevois (SITG) qui portait à l'origine sur les données géographiques (cadastre), et s'est étendu ensuite aux données culturelles, de mobilité, de santé, de sécurité, d'environnement. Ce système n'a pas de problématique d'échelle grâce à la taille du territoire et cela facilite la confiance.

Les Agences locales énergie climat (Alec) de Bretagne ont pour objectif principal l'accompagnement des habitants sur les questions d'énergie et de climat. Leurs récents travaux ont montré, comme l'explique Solen Merien, que les efforts de mobilisation massive des

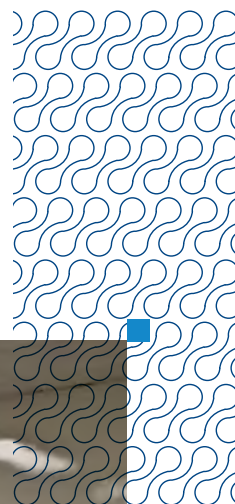
habitants étaient moins efficaces qu'une approche privilégiant les relations de proximité, et les projets imaginés non pas pour mais avec les usagers. Les relations de confiance insaturées sont plus solides et durables.

Pour Mathias Lecoq, aborder la question de la confiance a le mérite de mettre en avant qu'il n'y a pas de question spécifique à la donnée. Ce qui est sous-jacent en fait c'est la question de la transparence de l'action publique.

Régis Chatelier et Jacques-François Marchandise sont d'accord pour lier collecte de données et pouvoir. La confiance qu'on doit installer, lorsqu'on produit des services publics, c'est d'être redevable et responsable à tout moment de l'action menée sur et avec les données.

Jacques François Marchandise : *"Une des clés de la confiance est la portabilité des données. Pouvoir déménager ses données est un sujet extrêmement important (...) Il serait nécessaire d'avoir autour de soi des pairs qui seraient des garants du fait que nos données sont en lieu sûr et protégées. On manque cruellement d'une société civile forte sur la donnée."*

Les ateliers de l'après-midi ont permis de souligner que la confiance est toujours liée à la connaissance des conditions de production des données ou des outils qui les utilisent (algorithmes). Les modes de création, le traitement et la mise à disposition construisent le rapport de confiance aux données.



Rencontre

#4



18 décembre 2019

Hôtel de
Rennes Métropole

PROGRAMME

Introduction par Madame Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Présentation des grandes lignes du bilan des deux ans d'amorçage du SPMD par Marion Glatron et Bernadette Kessler de Rennes Métropole.

3 ateliers pour partager des éléments de bilan et envisager la suite

- Être partenaires du SPMD : "ce que j'apporte, ce que j'attends du SPMD"
- Des chantiers thématiques aux cas d'usages : que fait le SPMD ?
- Inclure les habitants/usages/citoyens : d'accord, mais on fait comment ?

Après-midi

- Présentation du projet RUDI et discussion
- Lancement de la saison 2 du SPMD par Madame Laurence Quinaut, directrice générale des services de Rennes Métropole

RÉSUMÉ

À l'issue de deux ans de travaux, le projet d'amorçage du SPMD est arrivé à l'heure du bilan.

Décrire les objectifs, les étapes et les productions de cette démarche partenariale et innovante est l'objet même de ce document. Nous ne reprendrons pas ici le détail de ce bilan qui a été présenté oralement dans la grande salle du conseil de Rennes Métropole lors de ces quatrième rencontres du SPMD. Des ateliers consacrés aux notions fondatrices du projet : le partenariat, l'offre de service du SPMD et l'implication des usagers-citoyens-habitants ont à nouveau souligné la nécessité de se doter d'une plateforme technique, d'ouvrir le partenariat à de nouveaux acteurs et de donner une place beaucoup plus grande aux besoins et actions des habitants du territoire, premiers destinataires des services réalisés en leur nom et avec leurs données.

Consciente de l'ampleur de la tâche et confortée par l'implication de nombreux acteurs du territoire rennais, l'équipe du projet "SPMD" a voulu répondre à un appel à projet européen, doté d'un budget de près de 5 millions d'euros. Accepté par l'UIA, qui finance 80 % de ce budget, le projet RUDI est lancé en septembre 2019 et devient très vite pour tous les observateurs, la saison 2 du SPMD.

Il revient à Laurence Quinaut, directrice générale des services de Rennes Métropole de prononcer la dernière intervention en conclusion de cette 4^e journée de rencontre autour du Service public métropolitain de la donnée. Le message est clair : après deux ans de travail, il faut poursuivre et aller plus loin.

La réussite d'un tel projet, la construction d'un nouveau service public, est soumise pour l'administration de Rennes Métropole à un certain nombre de conditions :

- Dans la relation aux usagers, citoyens, habitants, énoncer et s'assurer des caractéristiques du consentement à la mise à disposition des données sur nos projets.
- Intégrer au sujet de la donnée, le sujet plus général de la transformation du service public.
- Permettre de faire évoluer le positionnement de la sphère publique par rapport aux acteurs privés.

"Passé cette phase d'amorçage dans les deux dernières années, le SPMD n'est plus vraiment un projet, mais plutôt déjà une politique publique ou une ambition.

Pour sa deuxième saison, le SPMD doit être une locomotive qui incarne nos ambitions et doit pouvoir accompagner les projets qui émergent dans les services métropolitains.

Enfin, le fil directeur pour la saison 2 pourrait être le thème de "l'empowerment", de l'encapacitation.

C'est sur cette thématique que le service public a le plus de compte à rendre".



SPMD : PREMIÈRES DÉFINITIONS

À l'issue de deux années d'amorçage, l'objet, les modes d'intervention et le périmètre du SPMD se sont clarifiés. Ce sont ces résultats que l'on retrouve dans ce chapitre, dans une version très synthétique.



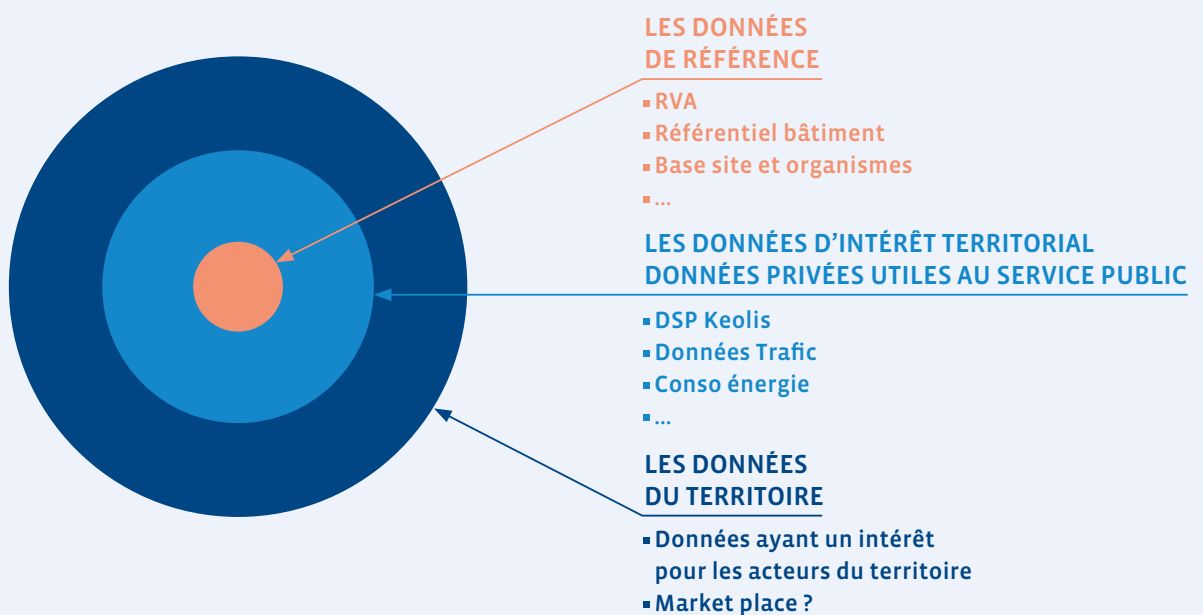
LES DONNÉES TERRITORIALES

LES DONNÉES TERRITORIALES CONSTITUENT
LA MATIÈRE PREMIÈRE DU SPMD.
MAIS DE QUELLES DONNÉES PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

Définir les données territoriales c'est formaliser une typologie de données, spécifique à notre territoire en distinguant :

- **données de référence** issues des bases de données certifiées par l'autorité publique et qui sont utiles pour de nombreux usages différents (référentiels de données géographiques par exemple) ;
- **données d'intérêt territorial** liées directement à la fourniture d'un service public (transports, déchets, énergie...);
- **données du territoire** qui concernent l'ensemble des connaissances sur le territoire quel que soit le mode de production de ces données.

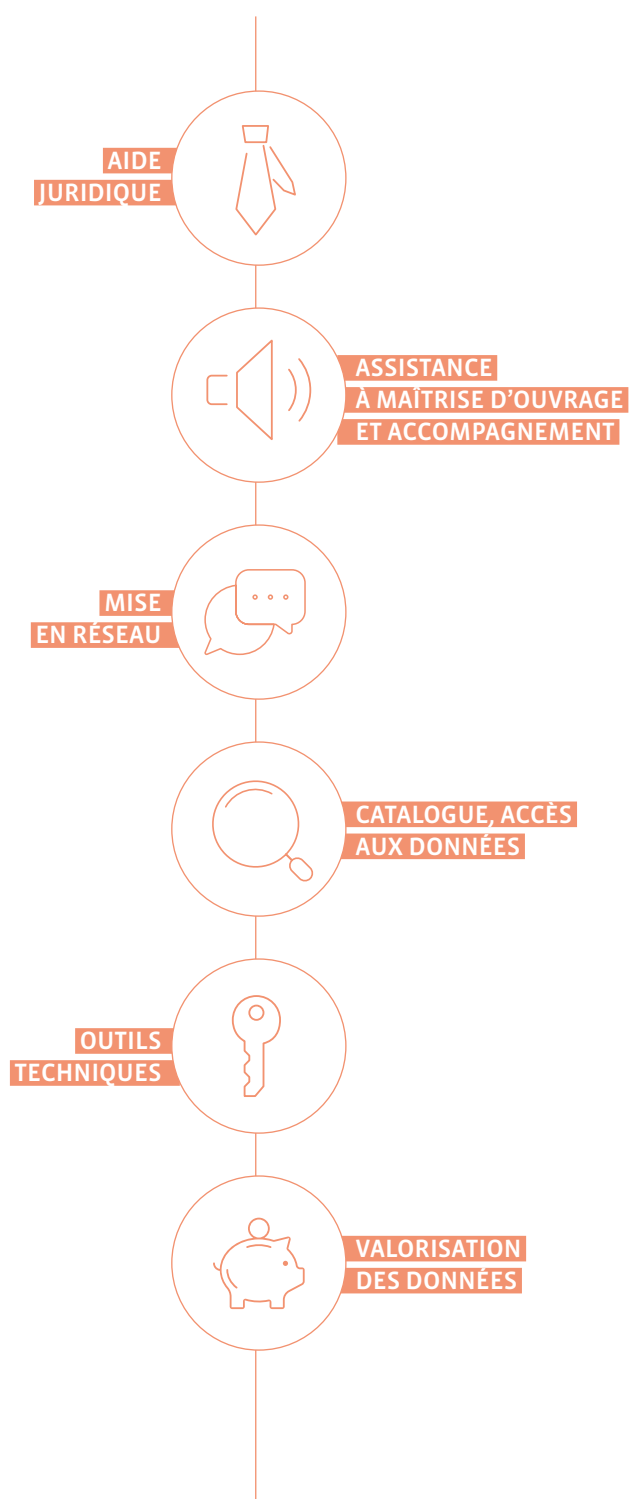
Cette classification des données demande à être affinée et justifiée. Dans tous les cas elle est à rapprocher de la nécessité d'établir un catalogue de ces données territoriales, par le SPMD.



L'OFFRE DE SERVICE

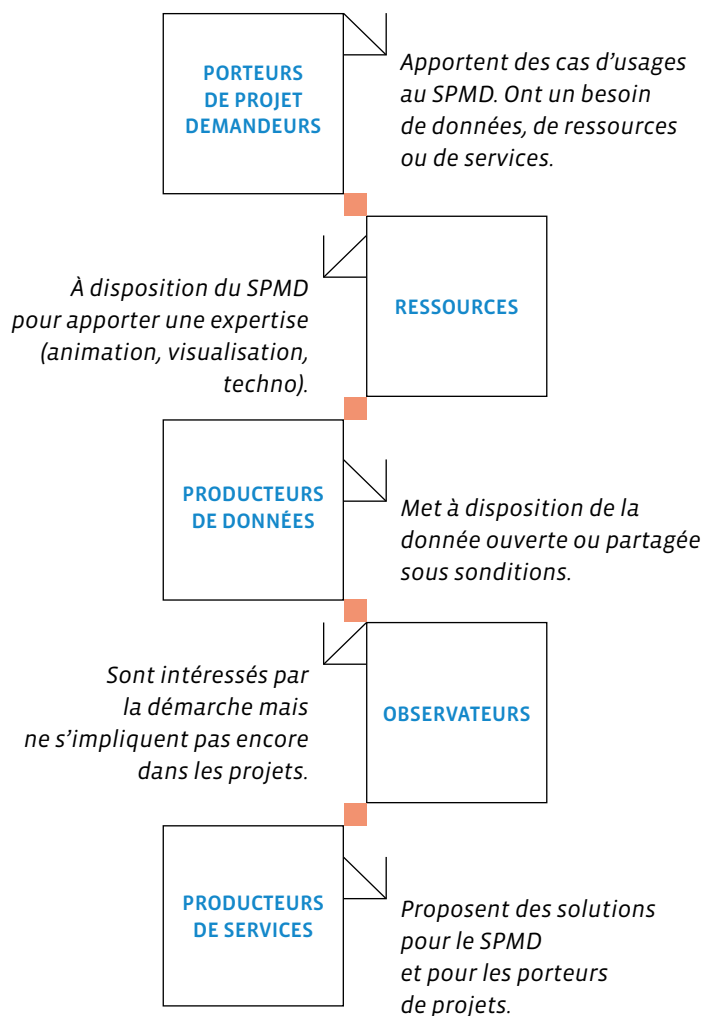
QUE PEUT-ON ATTENDRE D'UN SERVICE PUBLIC MÉTROPOLITAIN DE LA DONNÉE ? QUELLES SONT LES COMPÉTENCES À MOBILISER, POUR QUEL TYPE D'ACTIONS À MENER ?

Le groupe de travail élabore une première liste de fonctions qui semblent essentielles pour le SPMD.



LES RÔLES D'ACTEURS

Le SPMD est, par définition, partenarial. La collectivité doit s'associer avec les acteurs volontaires pour définir de façon collaborative les conditions de partage, de circulation et d'usage des données territoriales. Il est donc fondamental de réaliser une typologie de ces acteurs qui est le reflet du type de relations que le SPMD peut établir avec les uns et les autres. Un même acteur pouvant jouer plusieurs rôles.



UNE ORGANISATION TRANSVERSALE

Depuis son lancement, le SPMD est incarné et porté par une équipe légère, motivée, transversale. Cette équipe projet se réunit régulièrement, au moins une fois par semaine.

L'équipe suit la progression des chantiers, débat de tous les sujets data au fur et à mesure qu'ils se présentent, réoriente les actions. Elle devient un lieu de croisement des projets data et d'élaboration de réponses aux sollicitations des services de la collectivité et des acteurs du territoire.

En affichant son ouverture et sa capacité de réflexion, le groupe projet met en lumière les fonctions caractéristiques d'un service public métropolitain de la donnée : comprendre les besoins et les qualifier, identifier les compétences nécessaires, être le point d'accès des demandes d'orientation et de conseil en matière de gestion des données et permettre la mise en réseau des acteurs.

Et, finalement, c'est un début de stratégie sur la gestion des données qui émerge.

S'appuyant sur la richesse des échanges lors des Rencontres du SPMD #1, l'équipe projet de Rennes Métropole propose de transformer les réunions des comités de pilotage prévues tout au long des deux années du projet en rencontres plénières, reflétant mieux le foisonnement des idées et des acteurs mobilisés autour des enjeux du partage des données territoriales. Contre toute attente, ces rencontres très ouvertes, initialement perçues comme périphériques au travail des groupes thématiques, deviennent le cœur du projet et les moments dans lesquels il avance le plus. Le succès de ces échanges témoigne que le partage des données est bien perçu comme un projet collectif, mobilisant des acteurs très divers sur le territoire, et intéressant fortement d'autres territoires, avec lesquels les échanges sont nombreux. Les attentes des uns et des autres se précisent, les réalisations permettent d'avancer sur des notions clés : les données de référence territoriales, la continuité d'un service permettant l'accès aux données du territoire, la nécessité de contribuer ensemble à la maîtrise des données produites et nécessaires au bon fonctionnement du territoire...

Transversal par nature, ce noyau d'organisation est en connexion directe avec des projets, des services de Rennes Métropole, avec des partenaires extérieurs et ce croisement d'expertises a fonctionné comme **le lieu informel qui permet :**



la mise en cohérence de projets distincts et potentiellement divergents : open data et RGPD¹⁰, 3D ExperienceCity Virtual Rennes¹¹ et SPMD, plateforme data et projet RUDI¹² ;

la coordination des expertises : l'équipe transversale dispose de compétences complémentaires (data sciences, open data, innovation, partenariats...) et est capable de les combiner y compris avec des compétences externes (partenariat avec l'Irisa, avec les experts données des partenaires du SPMD, recrutement d'une AMO juridique sur la donnée...) pour proposer un soutien à certains projets des directions de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole ;



la définition des priorités et l'identification des opportunités : sujets autour des données de trafic, de l'enquête Ménages-Déplacements, sur la qualité de l'air, etc. ;



la mise en relation entre des besoins, des problématiques, des expertises, des personnes.
Exemples : intervention d'Etalab sur la transparence des algorithmes, expertises sur l'anonymisation et cas d'usages autour de l'énergie, innovation et gestion des données dans les projets d'expérimentation d'InOut¹³.



¹⁰ Règlement général sur la protection des données.

¹¹ Projet expérimental mené avec Dassault Systèmes.

¹² Le projet RUDI est un projet de Rennes Métropole qui bénéficie d'un financement européen qui s'inscrit dans la continuité du SPMD.

¹³ Sur le programme InOut de Rennes Métropole, voir le site inout.rennes.fr.

ANALYSE DU PROJET RENNAIS PAR LE CABINET CHRONOS

C'est autour du programme Datacités³⁴, qui proposait, dès 2017, d'explorer "la donnée comme bien commun", que les liens entre Rennes Métropole et le groupe Chronos se sont noués et c'est assez naturellement que les chercheurs de Chronos se sont investis pour accompagner la mise sur pied du SPMD rennais. Connaître le réseau des partenaires, leurs attentes et leurs besoins, identifier les risques et construire un référentiel d'évaluation du projet sur la base d'entretiens réguliers avec les différentes parties prenantes ont été les actions conduites par les chercheurs de Chronos, au bénéfice du projet.

Voici une synthèse de leur évaluation finale du projet, rédigée en décembre 2019 par Philippe Archias et Jean-François Lucas.

C:RONOS

³⁴ Voir la restitution : www.groupechronos.org/expertises/interventions/datacites-vers-des-strategies-territoriales-de-la-donnee

ANALYSE ET SYNTHÈSE

UNE PHASE D'AMORÇAGE POUR DESSINER UNE TRAJECTOIRE COMMUNE

La valeur ajoutée de l'expérimentation du Service Public Métropolitain de la Donnée (SPMD) réside en premier lieu dans le test de méthodes de travail et de cadre de coopération visant à favoriser le partage de données numériques entre acteurs publics et privés.

À ce titre, l'expérimentation doit être jugée non seulement au prisme des cas d'usages développés, du volume et de la diversité des données échangées, mais aussi à l'aune des résultats acquis en termes de sensibilisation d'acteurs, de création de relations de confiance et d'adhésion à des cadres et à des perspectives de coopération. De ce point de vue, le verre peut être vu comme à moitié vide ou à moitié plein : l'adhésion des acteurs publics et privés a varié selon les thématiques explorées (eau, énergie, mobilité et données sociodémographiques). Toutefois, l'expérimentation du SPMD a dans sa globalité permis de faire collectivement exister le sujet du partage de données

numériques et de poser un cadre de coopération reconnu, avec Rennes Métropole comme animatrice centrale de celui-ci. Pour autant, ces dynamiques collectives ne se sont que peu traduites en résultats opérationnels mesurables par le volume de données numériques partagées ou les cas d'usages expérimentés.

Si les méthodes d'animation et les découpages thématiques peuvent être questionnés de ce point de vue, il semble plus globalement que la temporalité et les moyens prévus pour réaliser l'ensemble de la feuille de route du SPMD puisse être questionnés : la mobilisation d'acteurs, l'établissement de bases et cadres de travail partagés et le passage à des déclinaisons opérationnelles de l'ensemble se révèlent être des processus complexes et chronophages, d'autant qu'ils adressent ici une grande variété d'acteurs et de champs thématiques.

Le constat doit donc de notre point de vue être équilibré entre la reconnaissance d'avancées objectives et l'identification de points de vigilance pour les territoires qui s'engagent dans de telles démarches.

Du point de vue des avancées, nous relèveront particulièrement que la démarche a permis de :

- tester des méthodologies de travail collectif dans le but de favoriser le partage de données entre acteurs publics et privés ;

- faire progresser la connaissance qu'ont les acteurs territoriaux d'eux-mêmes, des partenaires du projet, et des données dont chacun dispose ;
- faire évoluer les comportements de ces acteurs détenteurs de données (coopération via groupe de travail, via de la mise à disposition de données au titre d'atlas...);
- favoriser le travail transversal entre différentes directions de Rennes Métropole ;
- sensibiliser des élus et agents de Rennes Métropole aux enjeux et problématiques du partage de données entre acteurs publics et privés ;
- donner naissance à un collectif d'acteurs territoriaux qui souhaite collaborer, partager des données et faire émerger de nouveaux cas d'usages répondant à l'intérêt général ;
- de préfigurer un cadre de gouvernance des données (la seconde phase du SPMD), une mise à l'agenda et le développement de moyens ad hoc pour cela (cf. le projet européen "RUDI").

L'expérimentation doit être jugée à l'aune des résultats acquis en termes de sensibilisation d'acteurs, de création de relations de confiance et d'adhésion à des cadres de coopération.

UNE ENTRÉE CENTRÉE SUR LES USAGES ET UN DÉCOUPAGE PAR THÉMATIQUES À RECONSIDÉRER

L'une des principales hypothèses méthodologiques du SPMD fut de créer des chantiers thématiques (eau, énergie, mobilité, données sociodémographiques) pour rapidement faire émerger des cas d'usages afin de tester des modalités de partage et de gouvernance des données numériques.

Les résultats de ces ateliers vis-à-vis de ces ambitions initiales sont très limités au bout de deux ans d'expérimentation : seul le chantier énergie a permis de travailler sur un nouveau maillage. Les autres groupes de travail n'ont, soit pas démarré (mobilité ; il n'y a pas eu de constitution d'un groupe, mais des rencontres "bilatérales"), soit pas fait émerger de propositions opérationnelles liés à des usages clairement identifiés (groupe

"eau"), soit ont été arrêtés précocement (chantier "données sociodémographiques"). Parmi les raisons principalement évoquées pour cette absence de résultats figurent des difficultés liées à l'animation de groupes de travail (mobilité), des préalables chronophages, mais nécessaires en matière de recensement de données à disposition (eau, énergie...), et de façon générale des découpages thématiques inappropriés à l'émergence de coopérations opérationnelles.

Sur ce dernier point, les partenaires du SPMD considèrent nécessaire de davantage croiser les thématiques pour faire émerger des cas d'usages. Ainsi, si l'entrée par thématique peut être conservée pour prendre en compte certaines spécificités techniques ou légales, elle ne

doit pas constituer une délimitation stricte pour imaginer les champs possibles d'innovation de services et d'usages. Par ailleurs, l'hypothèse d'une approche exclusivement centrée sur les usages s'est heurtée à la nécessité de disposer de catalogues de données disponibles dans les différentes thématiques pour pouvoir envisager des "usages réalistes".

En somme, il s'agirait sans doute de déployer une démarche de conception de cas d'usages qui se nourrisse à la fois d'une méthodologie orientée par les usages et d'une base de connaissances des données existantes, donc de pouvoir faire des "allers-retours" entre le concept (le cas d'usage) et l'étendue des ressources ou connaissances (les données).

UN GROUPE DE TRAVAIL INTERNE À RENNES MÉTROPOLE QUI A FAVORISÉ LE TRAVAIL TRANSVERSAL

En plus des chantiers thématiques, un "groupe de travail interne" (ou "chantier transversal") a été créé au sein de Rennes Métropole. Celui-ci regroupe hebdomadairement des membres de différentes directions de la collectivité pour traiter de l'évolution des chan-

tiers thématiques, des relations avec les partenaires, des projets connexes au SPMD sur le territoire rennais, de la gouvernance générale du SPMD. Ce groupe a notamment favorisé le travail collaboratif entre différentes directions et la sensibilisation des acteurs internes aux enjeux

et problématiques du partage des données numériques entre différents acteurs ; ce qui représente sans doute l'une des externalités positives les plus significatives du SPMD.

LA NÉCESSITÉ DE COMMUNIQUER POUR PARTAGER ET FAIRE COMMUNAUTÉ

Quatre "journées du SPMD" ouvertes au grand public ont été organisées. Elles ont permis d'aborder des problématiques générales liées au partage de la donnée (modes de gouvernance, participation citoyenne, transparence des algorithmes, etc.) et de faire des points d'étapes quant aux avancées du projet avec l'ensemble des partenaires. Ces moments, qui conjuguèrent plénières et ateliers, ont souvent été perçus comme riches d'enseignements par les partenaires du SPMD, même si certains espé-

raient plus de retours d'expérience relatifs à chaque atelier thématique afin de capitaliser sur les bonnes pratiques de manière transversale.

Dans cette veine, différents partenaires regrettent un manque de lisibilité des objectifs et avancées du projet durant son déroulement. Certains ont suggéré un partage d'informations plus régulier quant à l'avancement des différents chantiers du SPMD (via des outils de type "master plan", comptes rendus systématiques d'ate-

liers, etc.), afin mieux situer leur contribution dans une logique d'ensemble qu'ils ont eu du mal à discerner.

La nécessité de renforcer des actions de communication pour sensibiliser l'ensemble des parties prenantes du territoire, rendre compte des productions réalisées dans le cadre du projet, partager son expérience avec d'autres territoires, mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire ou encore valoriser le projet a également été soulignée.

LE BESOIN DE STRUCTURER UN CADRE DE CONFIANCE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Le SPMD a réussi à créer et développer un réseau de partenaires, dont certains ont d'ailleurs souhaité continuer à travailler ensemble dans le cadre du projet européen RUDI (qui est une des continuités du projet du SPMD).

Pour la phase suivante du SPMD, il semble nécessaire de passer à un cadrage plus précis des conditions d'échanges et d'usages des données numériques entre les différents partenaires pour faciliter la mise à disposition de données entre les acteurs les plus réticents à cet égard.

En outre, l'élaboration de conditions d'engagement des différentes parties prenantes selon différentes postures possibles ("producteur", "ressource", "demandeur", "animateur", etc.) permettrait sans doute de renforcer la confiance des acteurs quant aux objectifs visés et à l'investissement qu'ils décident de consacrer au projet.

Un cadre de confiance doit également être établi avec le grand public (dans la diversité des figures du citoyen/usager/contribuable/habitant...) pour faciliter

leur implication à partager et utiliser des données. Pour cela, il semble nécessaire de favoriser l'émergence de cas d'usages qui fourniront des solutions à leurs problématiques quotidiennes (mobilité, énergie, etc.) et qui seront transparents quant aux données et algorithmes utilisés.



RUDI, LA SAISON 2 DU SPMD

QUELQUES PRINCIPES POUR UN SERVICE PUBLIC TERRITORIAL DE LA DONNÉE

Deux ans pour construire un nouveau service public de la donnée, ce n'est pas beaucoup mais c'est le temps nécessaire pour en définir les contours et les principes. À une collectivité qui voudrait elle aussi se doter d'un service public métropolitain de la donnée, voici quelques formules, non pas magiques mais utiles, qui s'appuient directement sur l'expérience rennaise :



Pas de SPMD sans identification des types de données et leur mode de production.

■ Les données de référence ou d'intérêt territorial sont variées comme le sont les producteurs de données. Les connaître est un prérequis avant toute action visant au partage et à l'usage des données.



Pas de SPMD sans catalogue et sans outils techniques

■ La stratégie de gestion des data nécessite une politique d'investissement en ressources technologiques et humaines.



Pas de SPMD sans réseau de partenaires

■ Un écosystème ouvert est indispensable et a besoin de temps pour se construire durablement. Ce temps d'analyse et de conception est indispensable à la recherche de consensus et la création de "communs".



Pas de SPMD sans une organisation

■ Un service public des données a besoin d'une structuration en cohérence avec les spécificités de son territoire et de son écosystème. C'est cette organisation qui peut donner de l'efficacité et de la lisibilité à la démarche.

Ce projet de SPMD a été conçu dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'État au développement de l'open data. L'ouverture des données publiques est un levier important pour la construction d'un service public de la donnée mais n'est pas une fin en soi. De nombreuses données indispensables à la fabrication de services ne seront pas ouvertes et, en tout cas, pas gratuitement. Le partage des données implique sans doute des investissements conséquents qui imposent un modèle économique permettant de générer de la valeur. **De nouveaux modèles économiques autour du partage de la donnée doivent être imaginée et sécurisés juridiquement.**

L'acteur public a de multiples rôles à jouer pour la mise en place de ce nouveau service public. On

s'accorde facilement sur celui d'**animateur**, de **facilitateur** mais on entrevoit aussi des rôles plus complexes à définir comme celui de **régulateur et de financeur**.

Au final, à l'issue de ces deux ans de travail on constate que les acteurs prenant part à ces réflexions et réalisations sont plus nombreux que les huit partenaires initiaux, la dynamique est créée, l'intérêt pour cette initiative croît, localement mais aussi à l'extérieur de Rennes.

Le besoin de passer au prototypage d'un outil permettant de procéder à ce partage des données territoriales est confirmé.

L'heure est venue de passer au projet RUDI.

RUDI : RENNES URBAN DATA INTERFACE

Le 31 janvier 2019, Rennes Métropole soumet à l'appel à projet "Urban Innovative Actions" (UIA) un projet de portail web de partage des données du territoire intitulé RUDI¹⁵ (Rennes Urban Data Interface). Ce projet réunit 11 partenaires du territoire autour de Rennes Métropole et est très largement nourri des enseignements de l'amorçage du SPMD. Le 26 août 2019, la liste des projets retenus est dévoilée, RUDI fait partie des 20 lauréats européens et est le seul projet français retenu. Cette décision marque le début de la "saison 2 du SPMD".

LES ENJEUX DU PROJET RUDI

Sous la pression de nouveaux acteurs du numérique, les villes sont soumises à une double exigence dans la production de leurs services publics de proximité : s'adapter aux nouveaux standards de qualité (rapidité, fluidité, individualisation...) et garantir le maintien des critères propres au service public (égalité de traitement, neutralité, continuité du service, protection de la vie privée). La production de ces services, à la fois efficaces et respectueux de l'intérêt général, implique la capacité à traiter de très gros volumes de données hétérogènes et produites par une grande variété d'acteurs. C'est dans ce cadre d'une nécessaire organisation de la gouvernance des données territoriales que le projet s'inscrit.

Le défi proposé par le projet RUDI consiste à associer des administrations, des entreprises privées (startup et grands groupes), des associations, des chercheurs et des habitants de Rennes Métropole, à la création d'une interface permettant d'accéder facilement à des données d'une grande diversité de nature, de volume et de modes de production.

UN PORTAIL WEB

Le projet consiste à construire, en trois ans, un portail web d'accès aux données du territoire pour favoriser l'usage de ces données par tous les partenaires du projet mais aussi par l'ensemble des citoyens rennais. Imaginé comme un "réseau social de données", RUDI est basé sur la création d'un méta-catalogue de données et propose des fonctionnalités dédiées :

- aux particuliers pour renforcer leur connaissance et leur contrôle sur l'usage de leurs données personnelles
- aux porteurs de projet afin de faciliter la gestion des droits sur les données et la mise en œuvre de modèles économiques innovants.

RUDI : UN PROJET DU SPMD

Le succès du projet repose sur la capacité des équipes à co-construire avec les partenaires et les usagers un portail web de partage de données efficace. La capacité des citoyens à reprendre le pouvoir sur leurs données, comme le nombre de services publics efficaces issus de ces travaux sur la data, sont des résultats qui pourront être mesurés à l'issue du projet.

En tant que plateforme d'accès aux données et aux services associés, RUDI est envisagé comme porte d'entrée du Service public métropolitain de la donnée de Rennes mais s'il est une partie du SPMD, il n'en est pas le tout. Le SPMD a aussi pour missions de soutenir et de développer les programmes liés aux données publiques : open data, RGPD, utilisation de données pour les projets de la collectivité, etc. et de participer activement au débat public autour des questions soulevées par la production et les usages des données.

LES PARTENAIRES DE RUDI

12 partenaires sont associés au projet RUDI :

Rennes Métropole ; Irisa (Université Rennes 1), LEGO (Université Bretagne Sud), LTSI (Université Rennes 1) ; Ouishare ; la FING ; Tiriad ; le Conseil de développement de Rennes Métropole ; Keolis Rennes ; Enedis ; GRDF, Ouest-France.

Le budget global de RUDI est de 4 953 410 €
financé à 80 % par les fonds européens (FEDER)

¹⁵ La présentation de RUDI qui suit est celle qui a été publiée fin 2019, compte tenu des délais de rédaction et de publication de ce document le projet RUDI est déjà bien avancé et de nombreux points cités plus loin ont été reprécisés ou modifiés et d'autres éléments sont venus enrichir la démarche. Pour en savoir plus sur RUDI rendez-vous sur le site officiel de RUDI : rudi.datarennes.fr



UNE DYNAMIQUE...

En deux ans d'amorçage, les chantiers, les projets, les rencontres, les partenariats nous ont permis d'affiner notre compréhension des contours d'une politique publique de la donnée. Nous en sortons avec une vision plus claire de la feuille de route et avec un projet de prototypage d'une plateforme de partage de données qui marque un premier pas vers la mise en œuvre concrète d'une telle politique publique.

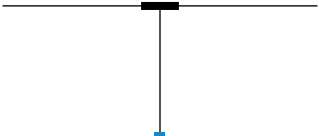
Surtout, au-delà du territoire, l'amorçage d'un service public local de la donnée fait écho à des initiatives portées par d'autres territoires, en France avec la politique ambitieuse du Grand Lyon, la crossdatathèque de Grenoble ou le Datatrust de la région Occitanie ; en Europe avec le projet de "datasharing" de Saragosse ou d'Helsinki, et au-delà de l'espace européen bien sûr.

C'est bien dans un mouvement d'ensemble que s'inscrit le territoire rennais, et que se construit ici une des pierres d'un édifice collectif auquel des projets homologues contribuent aussi. La participation à des réseaux d'échange, à des initiatives portées

par des acteurs représentant les territoires tels que les Interconnectés, la FNCCR, le Knowledge Society Forum d'Eurocities, ou fédérant des réflexions autour de l'avenir du numérique tels que la Fing ou la "Cities Coalition 4 Digital Rights" (Coalition des villes pour les droits numériques), constitue un apport essentiel à cette construction locale en la mettant en perspective. Tout ceci inscrit Rennes dans une dynamique nationale et internationale où les voies se cherchent et s'expérimentent.

Les enjeux de la construction d'un service public métropolitain de la donnée doivent se lire dans cette double perspective : doter le territoire des ressources et des outils nécessaires pour assurer les services publics de demain et contribuer, par notre expérience, à une intelligence collective qui dépasse largement les frontières de notre territoire.

Annexes



Dossier de réponse de Rennes Métropole
à l'Appel à projet :
**« Développement de l'open data
au sein des territoires »**
(Programme Investissements d'avenir (PIA2)
Transition numérique de l'État
et modernisation de l'action publique)
Rennes, mai 2017

Les Rencontres du SPMD

Rencontres SPMD#1 :
Collaborer pour partager des données
mardi 2 février 2018

Rencontres SPMD#2 :
Quels rôles pour l'acteur public et coopération public/privé
27 novembre 2018

Rencontres SPMD#3 :
Confiance et partage de données
23 mai 2019

Rencontres SPMD#4 :
Bilan de deux ans d'amorçage et lancement
de la saison 2 du SPMD
18 décembre 2019

Tous ces documents sont accessibles et téléchargeables sur le site
rudi.datarennes.fr

REMERCIEMENTS

Nous ne pouvons pas remercier ce document sans remercier chaleureusement nos différents partenaires et compagnons de route qui ont cru en ce projet et nous ont aidés à le concrétiser.

Merci, en tout premier lieu, aux organismes partenaires de ce projet, qui ont signé, avec nous, la réponse à l'appel à projet : l'Irisa, l'Audiar, Chronos, l'Alec, Enedis, La Fabrique des Mobilités, la CEBR et l'APRAS. Et à Etalab, qui avait la charge d'accompagner les projets lauréats.

Merci aux élus de Rennes Métropole et aux responsables de l'administration qui ont suivi avec intérêt et bienveillance nos travaux et nous ont laissé une grande liberté dans ce travail de préfiguration d'un nouveau service public.

Merci aux participants des rencontres, à la tribune ou dans la salle, qui ont partagé avec nous leurs expériences, leurs questions et leurs idées.

Merci aux collègues de Rennes et d'ailleurs qui ont su nous interpeller et nous prêter main forte quand nous en avons besoin.

Et un grand merci, en particulier, à :

Gaëlle Andro, Philippe Archias, Christophe Barbot, Alain Benesteau, François Bodin, Elisabeth Catcoursy, Sandra Cheriaux, Simon Chignard, Philippe Cocheril, Bertil de Fos, Matthieu Delsaut, Cédric Ducruix, Thomas François, Françoise Gauthier, Laurent Geneau, Christelle Gibon, Boris Guegen, Valérie Guichon, Raphaël Hervé, Laurent Le Breton, Philippe Le Saux, Romane Le Treut, Sébastien Legruel, Stéphane Louaisil, Jean-François Lucas, Alexis Mariani, Sylvie Marlot, Claudine Paillard, Isabelle Pellerin, Sophie Perrier Ridet, Irma Poulard, Alain Prenveille, Maël Reboux, Laurent Riéra, Laurent Senigout, Estelle Soleillant, Arnaud Souhy, Benoît Tetu, Nathalie Vernus-Prost.

Remercier, c'est prendre le risque d'oublier quelqu'un ou quelqu'une, alors d'avance pardon pour ceux ou celles que nous n'avons pas citées ici et qui auraient dû l'être.

LE SERVICE PUBLIC MÉTROPOLITAIN DE LA DONNÉE
2017-2019 : DEUX ANNÉES D'AMORÇAGE

Coordination éditoriale : Marion Glatron & Bernadette Kessler ■ Photographies : Arnaud Loubry (P.3, 29), Laurent Digoïn (P.14), Jeremias Gonzalez (P.19), Julien Mignot (P.9, 13, 19, 37), Stéphanie Priou (P.20), Franck Hamon (P.20), Didier Gouray (P.21, 22), Christophe Simonato (P.24)
Maquette et mise en page : Agence d'une idée l'autre ■ Impression : Service imprimerie Rennes Métropole
Rennes Métropole ■ SPMD / RUDI ■ Contact : rudi.datarennes.fr
Édition : novembre 2020





Rennes Métropole
Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville
CS 93111
35031 Rennes Cedex

Retrouvez l'intégralité du document
sur le site udi.datarennes.fr

